## ATIONS UNIES

## ONSEIL E SECURITE





Distr.
GENERALE
S/2942
2 mars 1953
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS DONT EST SAISI LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire connaître qu'à la date du 28 février 1953, aucun changement n'était intervenu en ce qui concerne les questions dont est saisi le Conseil de sécurité et le point où en est leur examen, depuis la publication de l'exposé succinct S/2936 relatif à la semaine qui s'est terminée le 21 février 1953.

